

CARTE FIDÉLITÉ 10 NUITS EN ESCALE

Carte de Fidélité prépayée pour une économie jusqu'à -50 % sur votre escale de courte durée.

Valable pour 10 nuits, avec un maximum de 2 nuits consécutives par semaine. Validité de 3 ans.

JUSQU'À
-50%

Catégories	Longueur du bateau (mètres)	Carte Fidélité	Soit la nuit à	Tarif normal escale jour en Haute Saison
I	0 à 4,99	80€	8,00€	16€
II	5 à 6,49	96€	9,60€	21€
III	6,5 à 7,99	122€	12,20€	25€
IV	8 à 9,49	144€	14,40€	29€
V	9,5 à 10,99	176€	17,60€	36€
VI	11 à 12,99	218€	21,80€	46€
VII	13 à 14,99	266€	26,60€	54€
VIII	15 à 17,99	345€	34,50€	70€
IX	18 à 24	471€	47,10€	93€

AU
LIEU
DE



PORT CAMARGUE EN VÉLO

Le port de plaisance vous propose un service de location de vélos, en libre-service :

1€/heure avec l'application « Commavélo » téléchargeable sur Apple Store ou Google Play.
Gratuit pour les plaisanciers en escale moins de 7 jours

PARC À BATEAUX AVANT-PORT À TERRE

Parc à bateaux sur remorque avec cale de mise à l'eau en accès libre

jour	semaine	mois	forfait hiver	forfait été
15€	41€	157€	365€	626€

- Le stationnement à terre sur remorque est autorisé aux bateaux / remorques de moins de 7 m et pour des périodes limitées à 6 mois.
- ① - Forfait été : 1^{er} avril au 30 septembre ou 1^{er} mai au 31 octobre ou 1^{er} juin au 30 novembre
- ② - Forfait hiver : 1^{er} septembre au 28 février ou 1^{er} octobre au 31 mars ou 1^{er} novembre au 30 avril

Parc pour voiliers monotypes et association de classe, sur remorque ou sur ber roulant avec potence de mise à l'eau en accès libre

Catégories	Longueur du bateau (mètres)	Tarif plein/an	Tarif régatier/an*
I	< à 4,99	1070€	772€
II	5 à 6,49	1438€	1038€
III	6,5 à 7,99	1785€	1288€
IV	8 à 9,49	2148€	1549€
Dragon			1093€
Cata Sport**	Réservé aux adhérents de la SNGRPC		361€
Dériveur**			258€

- Pour les tarifs jour/semaine/mois se reporter aux tarifs escales à flot
- Potence charge maximale 5 tonnes en libre service 5 heures
- ** Tarif régatier : Réduction de 30% sur le tarif à flot (selon conditions)
- ** Catamarans de sport et dériveurs sur remorque de mise à l'eau uniquement

NOS SERVICES

TOUS LES TARIFS DE STATIONNEMENT À FLOT INCLUENT :

- les amarrages (pieux, corps morts, quais, catways, pendilles ...),
- la surveillance de l'amarrage 24 h / 24,
- la fourniture d'électricité pour éclairage et recharge des batteries (220V/10A),
- la fourniture d'eau pour consommation domestique,
- l'enlèvement des ordures ménagères et la mise à disposition d'une déchetterie spécialisée "Point Propre",
- l'accès aux douches et sanitaires,
- la communication des renseignements météorologiques et nautiques,
- le service courrier,
- la fourniture d'un badge de contrôle d'accès (pontons, sanitaires, parkings et pompe de vidange).

COUVERTURE WIFI du port (Hors secteur Marinas) :

Réseau « Hotzone Port Camargue » - Débit maximum de 512 kbit/s - Gratuit 20 minutes par jour

Forfaits de temps (valables 1 an) 30mn : 3€ / 60mn : 4,5€

Forfaits illimités 1 jour : 9€ / 7 jours : 19€ / 1 mois : 30€ / 6 mois : 125€ / 1 an : 195€

Géré par la Société Osmozis - Assistance / Support : 0811.46.28.50 (Prix d'un appel local) 04.67.58.40.83 support@osmozis.com - Spot WIFI gratuit à la Maison du Nautisme.

MODALITÉS :

Les tarifs du port sont fixés en fonction de la longueur et largeur maximales du bateau en état de navigation conformément à la norme européenne ISO 8666. Les modalités d'application de ces tarifs sont disponibles auprès de la Capitainerie de Port Camargue et sur le site internet www.portcamargue.com (documents « Services et tarifs de Port Camargue 2021 »). Pour les bateaux de plus de 24 m en escale de courte durée ou en stationnement de longue durée, nous consulter pour connaître les tarifs.

RÉSIDENTS À L'ANNÉE :

Service spécial « Résidents à l'année » pour les plaisanciers qui souhaitent être domiciliés sur leur bateau : 319€ correspondant au traitement personnalisé du courrier, validé par l'édition d'une convention de domiciliation.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES :

Une borne de recharge pour les véhicules électriques est à votre disposition sur le parking de la Capitainerie, achat de crédits en ligne auprès du prestataire. Renseignements : www.reveocharge.com

YACHT CLUB : LOCATION DE SALLES

Pour vos rencontres privées ou professionnelles, pensez aux salles du Yacht Club. www.portcamargue.com

VIDÉO SURVEILLANCE : Le Port de plaisance est sous vidéoprotection (Code de la Sécurité Intérieure art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1 & R 251-1 à R253-4). Pour toute information relative au droit d'accès aux images s'adresser au C.S.U. / Police municipale du Grau du Roi 04 66 739 422.

MANUTENTIONS

- Toutes les opérations de manutention sont assurées sur rendez-vous au minimum 2 semaines à l'avance (sous réserve de disponibilité).
- Les opérations de calage sont à la charge et sous la responsabilité de l'utilisateur. Déclaration de travaux polluants (sablage, peinture ...) à faire obligatoirement avant la mise à terre.
- Le stationnement à terre ne dispense nullement le titulaire d'un poste à quai, de la redevance de stationnement à flot. Les usagers ont l'obligation de nettoyer les zones de terre-plein qu'ils utilisent. Dans le cas contraire, une redevance supplémentaire de 110€ leur sera facturée.

FORFAIT CAMARGUE

- La manutention complète et les jours de stationnement à terre sont indissociables. Ils doivent être utilisés pendant la période de validité du contrat, leur non utilisation entraîne leur perte définitive. Le prix du Forfait Camargue ne comprend pas les frais de calage et la location de tins ou de bers.

ENVIRONNEMENT

POINT PROPRE : Zone Technique n°2 Collecte des déchets des plaisanciers, des professionnels du nautisme et des propriétaires de bateaux en marinas (papiers, cartons, déchets toxiques solides et liquides, batteries, ...). Renseignements : www.portcamargue.com. Contact : Tél. 06 88 35 00 57.

CLEANERBLUE : service de collecte des eaux-usées - Voir les détails au verso

POMPES DE VIDANGE : Pompes gratuites, des eaux de fonds de cales et des eaux usées (noires et grises). Quai d'avitaillement 24 h/24

Cuve de récupération pour carburant souillé à la demande.

Renseignements Capitainerie : 04 66 51 10 45

LABELS : Pavillon Bleu Port et Plage, Qualité Plaisance*****
Certification Ports Propres en cours.

La présente brochure « Tarifs 2021 » n'est pas contractuelle.

Seul le document « Services et Tarifs de Port Camargue 2021 » fait foi en cas de litige.

Capitainerie de Port Camargue - Avenue du Centurion - 30240 Le Grau du Roi
capitainerie@portcamargue.com - www.portcamargue.com
Tél : 0033 (0)4 66 51 10 45 - Fax : 0033(0)4 66 51 10 05

let's
GRAU
Le Grau du Roi Port Camargue



Tarifs nautiques 2021

1^{er} port de plaisance d'Europe



comduponant.fr / Papier écologique PEFC / Imprim'Vert /

Credits photos : © PortdeplaisancePortCamargue / Photo couverture : © Christelle La Brande

PORT
CAMARGUE
au Grau du Roi

STATIONNEMENT SUR PLAN D'EAU

Cat.	Longueur du bateau (mètres)	Largeur max du bateau (mètres)	Tarifs Escales à la journée			Tarifs Escales à la semaine			Tarifs Escales au mois			Tarifs Forfait saison		Tarifs Annuels		Tarifs Multicoques
			Basse saison ①	Moyenne saison ②	Haute saison ③	Basse saison ①	Moyenne saison ②	Haute saison ③	Basse saison ①	Moyenne saison ②	Haute saison ③	Forfait été 6 mois ④	Forfait hiver 6 mois ⑤	Forfait annuel	Forfait Camargue ⑥	Les tarifs, escales, forfaits et annuels
I	< à 4,99	2,5	8€	13€	16€	34€	64€	80€	122€	221€	280€	886€	519€	1 103€	1 197€	Pour les multicoques les tarifs sont majorés + 50%
II	5 à 6,49	3	9€	15€	21€	43€	75€	96€	142€	258€	340€	1 142€	679€	1 482€	1 582€	
III	6,5 à 7,99	3,5	11€	18€	25€	53€	90€	122€	180€	319€	420€	1 395€	818€	1 839€	1 975€	
IV	8 à 9,49	4	14€	23€	29€	70€	109€	144€	233€	379€	499€	1 692€	984€	2 213€	2 430€	
V	9,5 à 10,99	4,5	18€	28€	36€	85€	139€	176€	306€	478€	617€	2 070€	1 200€	2 677€	2 931€	
VI	11 à 12,99	5	23€	34€	46€	109€	170€	218€	386€	597€	757€	2 508€	1 503€	3 245€	3 523€	
VII	13 à 14,99	5,5	29€	45€	54€	141€	216€	266€	491€	748€	929€	3 061€	1 825€	4 024€	4 363€	
VIII	15 à 17,99	6	41€	57€	70€	194€	281€	345€	667€	980€	1 208€	3 716€	2 155€	4 967€	5 482€	
IX	18 à 23,99	7	55€	77€	93€	272€	383€	471€	946€	1 337€	1 646€	4 976€	2 946€	6 553€		
X	24 à 29,99	>7	5€/m	6€/m	7€/m	14€/m	18€/m	23€/m	42€/m	62€/m	77€/m	237€/m	142€/m	312€/m		
XI	> 30	>8	6€/m	7€/m	8€/m	18€/m	23€/m	27€/m	54€/m	77€/m	91€/m					

La redevance réglée pour un forfait lie l'utilisateur pour la durée complète du forfait. Le paiement de la redevance s'effectue à la souscription.

- ① - Basse Saison : novembre, décembre, janvier, février, mars
- ② - Moyenne Saison : avril, mai, juin, septembre, octobre
- ③ - Haute Saison : juillet, août

Tarifs Saisons : le forfait est souscrit pour une durée de 6 mois à partir du 1er jour du mois de souscription, en fonction de nos disponibilités.

- ④ - Forfait été : 1^{er} avril au 30 septembre ou 1^{er} mai au 31 octobre ou 1^{er} juin au 30 novembre
- ⑤ - Forfait hiver : 1^{er} septembre au 28 février ou 1^{er} octobre au 31 mars ou 1^{er} novembre au 30 avril

Forfait Annuel ou Camargue : applicable un an à compter de la date de souscription.

- ⑥ - Forfait Camargue : inclut un Forfait Annuel, ainsi qu'une manutention complète : mise à terre et mise à l'eau, 5 ou 10 jours de stationnement à terre suivant la saison de manutention - Le calage n'est pas inclus.

Forfait saison 6 mois : 2 consécutifs maximum, été/hiver ou hiver/été, sous réserve de disponibilité et sur inscription sur liste d'attente.

PRESTATIONS DE MANUTENTION

LEVAGES	
Mât de moins de 10 m	103€
Mât de 10 à 20 m	124€
Mât de plus de 20 m	178€
Autre opération de levage > 300 kg (jusqu'à 1/2 heure)	65€
Autre opération de levage entre 300 kg et 1700 kg (jusqu'à 1/2 heure)	90€
1/4 d'heure supplémentaire	25€

LOCATIONS	
Paire de tins de 1 tonne	10€/jour
Location nacelle sur zones techniques avec chauffeur, hauteur maxi 15m	53€ le 1/4 h

AUTRES PRESTATIONS

REMORQUAGES	
De 12€ à 22€ TTC/m de longueur de bateau en fonction des zones traversées	
POMPAGE	
Pompage par 1/4 d'heure	24€
MAIN D'ŒUVRE	
Par personne et par heure	49€
AMARRES	
Amarre de diamètre 14 mm	2,50€ par mètre
Amarre de diamètre 18 mm	3,50€ par mètre

MANUTENTIONS ET STATIONNEMENT SUR ZONE TECHNIQUE

Cat.	Longueur du bateau (mètres)	Largeur max du bateau (mètres)	MANUTENTIONS AVEC PORTIQUES jusqu'à 80 T, mise à terre et mise à l'eau		Stationnement à terre courte durée	Stationnement de longue durée ④	Tarifs Multicoques
			Basse saison 10 jours de stationnement inclus ①	Haute saison 5 jours de stationnement inclus ②	Tarif par jour < 20 jours ③	Par mois	
I	< à 4,99	2,5	100€	122€	8€	116€	Sur devis
II	5 à 6,49	3	115€	134€	10€	124€	
III	6,5 à 7,99	3,5	151€	176€	10€	145€	
IV	8 à 9,49	4	228€	271€	12€	165€	
V	9,5 à 10,99	4,5	269€	314€	15€	227€	
VI	11 à 12,99	5	298€	351€	17€	289€	
VII	13 à 14,99	5,5	367€	430€	25€	361€	
VIII	15 à 17,99	6	535€	629€	30€	433€	
IX	18 à 24	7	Sur devis		35€	505€	
X	au-delà de 24	>8	Sur devis		Rajouter 2€/m	Rajouter 25€/m	

Majoration de 50% des tarifs pour les manutentions d'urgence en dehors des horaires et jours d'ouverture du service.

- ① - Basse Saison : du 01/01/21 au 31/01/21 et du 01/09/21 au 31/12/21
- ② - Haute Saison : du 01/02/21 au 31/08/21
- ③ - Au-delà de la période de gratuité
- ④ - Dans la limite des places disponibles du 1^{er} septembre 2021 au 31 janvier 2022. Une convention d'occupation de terre-plein doit être signée avec le bénéficiaire. Au-delà de la période autorisée, le tarif de stationnement par jour s'applique.

Le calage des bateaux de 7 mètres peut être réalisé soit par la régie soit par un professionnel agréé. Au-delà se rapprocher d'un professionnel agréé.

CLEANERBLUE : CAP VERS UN PORT PROPRE !

L'équipage de l'éco-barge vient collecter les eaux usées directement sur votre bateau. Service gratuit pour les plaisanciers. Programmez votre collecte en contactant le 06 02 11 12 32 / VHF 9. Pour les jours et horaires, consultez le site www.portcamargue.com

DIVERS

AMARRAGE OU STATIONNEMENT NON AUTORISÉ

Les bateaux en amarrage non autorisé ainsi que les remorques en stationnement non autorisé, sont déplacés par la Capitainerie et soumis au tarif à la journée en haute saison multiplié par trois. Les frais de remorquage et de stationnement sont à la charge du propriétaire du bateau.

FOURNITURE ÉLECTRIQUE SUR LES POSTES ÉQUIPÉS DE :

32 ampères monophasés : 200€/an
32 ampères triphasés : 600€/an
63 ampères triphasés : 1 200€/an
Pour les bateaux en escale qui demandent une puissance supérieure à 20 ampères sous 380 V, un forfait de 6€ par jour et par tranche de 10 ampères est appliqué.

CLÉS MAGNÉTIQUES

Forfait annuel : 1^{ère} clé gratuite, puis 33€ la clé supplémentaire (3 clés maximum). Propriétaire Marinas : 33€ pour accès sanitaires du port public et pompe de vidange. 33€/an pour accès sanitaires des quais collectifs, après achat préalable de la clé. Autres plaisanciers : La clé est prêtée, elle est facturée 64€ en cas de perte ou non restitution.

FORFAIT CONSOMMATION EAU OU ÉLECTRICITÉ POUR PLAISANCIERS DE PASSAGE : 5€

Au-delà de 4 heures, toute escale est facturée au tarif journalier.